



Procès-Verbal de délibération
d'Assemblée Générale
APEL du collège Sainte Thérèse

Au collège Sainte Thérèse
5 rue du stade
56190 Muzillac

Le mardi 1^{er} octobre 2024 à 20h00

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre (APEL) du collège Sainte Thérèse de Muzillac se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation de la présidente, Mme PERRIO Thérèse, au nom du Conseil d'Administration, conformément aux statuts.

**Mme la Présidente constate que les membres de l'association sont présents ou représentés (feuille de présence annexée en pièce-jointe).
L'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée.**

Mme la Présidente rappelle l'ordre du jour :

- **Bilan des projets de l'année 2023/2024**
- **Bilan moral et financier 2023/2024**
- **Election des membres du Conseil d'Administration 2024/2025**
- **Nouveaux projets à mettre en place pour l'année 2024/2025**
- **Validation des statuts 2024/2025**
- **Questions diverses**

1) Bilan des projets de l'année 2023/2024 :

Les différents projets menés par l'APEL :

- **Vente de tee-shirts et sweats en partenariat avec l'entreprise « A l'Aise Breizh »**
- **Vente de chocolats et friandises de Noël en partenariat avec l'entreprise « Réauté »**
- **Vente de saucissons en partenariat avec « Associssons France »**
- **Vente de chocolats de Pâques en partenariat avec « Les chocolats du Cœur »**
- **Vente de gâteaux en partenariat avec l'entreprise « Bijou »**
- **Vente de packs de fournitures scolaires en partenariat avec « La Papeterie d'Arvor »**

Ces projets ont bien fonctionné.

Les retours sont positifs et engendrent un réel bénéfice.

Ces projets seront renouvelés cette année.

2) Bilan moral et financier de l'année 2022/2023

La présidente donne ensuite lecture par la trésorière du rapport financier de l'année écoulée 2023/2024.

« Le rapport moral et financier présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité. »

3) Choix du bureau de l'Apel

Election d'un nouveau bureau

Le bureau se compose des membres suivants :

Présidente : Mme PERRIO Thérèse
Vice-présidente : Mme MAITRE Charline
Trésorière : Mme LERAY Laurence
Secrétaire : Mme LE KERNEC Adeline
Vice-secrétaire : Mme ALONSO Virginie

Le Conseil d'administration donne pouvoir et procuration à :

Mme PERRIO Thérèse, Présidente
Mme LERAY Laurence, Trésorière

de faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques, du livret, de fonds ouvert à l'agence Crédit Mutuel de Bretagne domiciliée, 10 place Saint Julien à Muzillac et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer et de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges et, de façon générale, d'effectuer toutes opérations pour le compte de l'association sus-dénommée.

Mme PERRIO Thérèse, Mme LERAY Laurence devront agir conjointement ou pourront agir séparément.

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse du conseil d'administration.

4) Nouveaux projets pour l'année 2024/2025

Mme la Présidente présente ensuite les différents projets à mettre en place pour l'année 2024/2025 :

- Vente du stock restant de tee shirts et sweats « A l'aise Breizh »
- Vente de chocolats et friandises de Noël en partenariat avec l'entreprise Chocodic et mise en place d'une vente de foie gras en partenariat avec l'entreprise « l'aile ou la cuisse »
- Vente de chocolats de Pâques en partenariat avec l'entreprise Réauté
- Vente de saucisson en partenariat avec l'entreprise « Associsson »
- Vente de gâteaux en partenariat avec l'entreprise Bijou
- Vente brioches de Vendrennes
- Vente de packs de fournitures scolaires en partenariat avec la papeterie d'Arvor

« Le rapport sur les différents projets proposés présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité. »

5) Election des membres du Conseil d'Administration

Il a été ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration se compose donc des membres suivants :

- **Mme PERRIO Thérèse**
- **Mme MAITRE Charline**
- **Mme LERAY Laurence**
- **Mme LE KERNEC Adeline**
- **Mme ALONSO Virginie**
- **Mme NOGUET Valérie**
- **Mme BURBAN Emmanuelle**
- **Mme SAFFRAY ZAMPIERI Gwenaëlle**

Les 8 administrateurs élus ont accepté leurs fonctions.

« Les statuts ont été votés à l'unanimité »

Questions diverses


Le rôle de parents correspondants a été abordé.

La mise en place d'une réunion d'information sur ce sujet a été décidée pour les nouveaux parents volontaires.

Achat de sapins pour le collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

**La présidente de séance :
PERRIO Thérèse**



**La secrétaire de séance
LE KERNEC Adeline**

